Liste des délibérations examinées lors de la séance du Conseil communautaire du 05 novembre 2026

Conformément à l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées par le Conseil est affichée dans un délai d'une semaine.
Les délibérations sont également consultables au siège de la Communauté de communes aux horaires habituels d'ouverture au public et sur notre site internet : www.valesdunes.fr
Le procès-verbal de la séance sera mis en ligne dans un délais de 7 jours après son approbation.

Numéro	Objet	Décision
2026/131	Approbation du procès-verbal - Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 24 septembre 2026	Approuvée
2026/132	Administration générale - Présentation du rapport annuel 2025 de la délégation de service public du centre aquatique dunēo	Approuvée
2026/133	Administration générale - Présentation du rapport annuel de juin 2024/juin 2025 de la délégation de service public de la chaufferie bois	Approuvée
2026/134	Administration générale - Approbation du programme et lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre pour le bâtiment abritant le futur siège communautaire	Approuvée
2026/135	Finances - Irrécouvrabilité de la dette/admission en non-valeur	Approuvée
2026/136	Finances - Budget principal - Décision modificative n°4	Approuvée
2026/137	Finances - Budget annexe « Complexe aquatique » - Décision modificative n°1	Approuvée
2026/138	Finances - Remboursements de frais des budgets annexes au budget principal - Année 2026	Approuvée

L'ensemble de ces actes peuvent faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur le Duc 14000 Caen ou sur le site internet www.telerecours.fr dans un délai de 2 mois à compter de leurs publications. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de M. le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux.

2026/139	Finances - Budgets annexes « Complexe aquatique » et « Office de tourisme » – Subventions de fonctionnement – Année 2026	Approuvée
2026/140	Finances - Budget annexe « Office de tourisme » – Subvention d'investissement pour la réhabilitation du bâtiment	Approuvée
2026/141	Infrastructures voirie et patrimoine bâti - Aménagement et requalification de la traverse de Bellengreville et de Vimont	Approuvée
2026/142	Infrastructures voirie et patrimoine bâti - Travaux de réfection de voirie 2026 : détermination du programme, groupement de commande et lancement de la consultation	Approuvée
2026/143	Service au public et ressources - Convention triennale avec la Mission Locale	Approuvée
2026/144	Service au public et ressources - Gestion des Relais Petite Enfance (RPE) et Lieu d'Accueil Enfants-Parents itinérant (LAEP)	Approuvée
2026/145	Personnel - Création d'un emploi administratif de directeur général adjoint des services des communes de plus de 20 000 habitants	Approuvée

L'ensemble de ces actes peuvent faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur le Duc 14000 Caen ou sur le site internet www.telerecours.fr dans un délai de 2 mois à compter de leurs publications. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de M. le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux.